



Ecolxxx résiliation comment faire ?

Par **mb87000**, le **19/03/2016** à **00:50**

Bonjour,

Je suis inscrite chez Ecolxxx. Suite à des moyens minimes et surtout sachant que leurs cours passent tous par internet et que je n'ai très rarement accès à internet par faute de moyens, je n'ai pas internet, donc je ne peux pas faire les cours et c'est difficile de payer. J'ai téléphoné pour savoir comment résilier et bien sûr, je dois payer l'intégralité tout de suite et surtout le contrat m'a été envoyé par mail, j'ai du scanner le dossier complet et je n'ai jamais eu le retour de mon dossier signé de leur main sur le contrat. Il y a bien le truc de la loi de juillet 1971, article 9, ça fais plus de 3 mois, je ne sais pas quoi faire, pouvez vous me guider svp ?

Merci d'avance.